

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 590

22 mars 2006

SOMMAIRE

A.J.L. Associates S.A., Luxembourg	28307	Holdings S.A.H., Luxembourg	28290
Adantec International, S.e.n.c, Goetzingen	28294	DFC Management Corporation S.A., Luxembourg	28290
Alden S.A., Luxembourg	28275	Dual Investments Luxembourg S.A., Luxembourg	28307
Alma S.A., Luxembourg	28280	Electro-Auto S.A., Luxembourg	28301
Alma S.A., Luxembourg	28280	Euro Refrigeration Investments S.A., Luxembourg	28276
Am Duerf, S.à r.l., Munsbach	28320	Euro Refrigeration Investments S.A., Luxembourg	28276
Am Duerf, S.à r.l., Munsbach	28320	Euro-Auto, S.à r.l., Mertert	28310
(L')Amandier S.A., Luxembourg	28299	European Advisors of Transport S.A., Luxem- bourg	28310
(L')Amandier S.A., Luxembourg	28299	Eurotransnord, S.à r.l., Wiltz	28319
APW Finance (Luxembourg), S.à r.l., Münsbach . .	28289	Fiduciaire Manaco S.A., Luxembourg	28318
Arctos S.A., Luxembourg	28279	Financière Quetzal S.A., Luxembourg	28299
Aster S.A., Luxembourg	28283	Fineurogest S.A., Luxembourg	28276
Aviation Finance S.A., Luxembourg	28286	Fleurs Pütz S.A., Junglinster	28320
Aviation Finance S.A., Luxembourg	28286	Foncière de la Pétrusse S.A., Luxembourg	28285
B.I. Marie-Claire Walers, S.à r.l., Crauthem	28278	Garage Schaack, S.à r.l., Differdange	28281
Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ (Luxembourg) S.A., Luxembourg	28300	Gard & Clean, S.à r.l., Differdange	28285
Bank of Tokyo-Mitsubishi UFJ (Luxembourg) S.A., Luxembourg	28301	Gauguin S.A., Luxembourg	28280
Biko Investments S.A., Senningerberg	28293	Genetron A.G., Luxembourg	28309
Biraghi Luxembourg S.A.H., Luxembourg	28281	Genetron A.G., Luxembourg	28309
Bombardier Luxembourg Finance S.A., Munsbach	28288	Goma Immobilière S.A., Luxembourg	28310
Bombardier Luxembourg Investments S.A., Muns- bach	28291	Inter-Allied, S.à r.l., Luxembourg	28294
Bombardier Luxembourg S.A., Munsbach	28286	Inter-Allied, S.à r.l., Luxembourg	28294
Brevin Europe S.A.	28275	Internationale Geschäftsvermittlungsgesellschaft, GmbH, Luxembourg	28298
BTMU Lux Management S.A., Luxembourg	28302	ITEQ Management Company S.A., Luxembourg .	28279
BTMU Lux Management S.A., Luxembourg	28303	Jesmond Benelux S.A.H., Luxembourg	28308
Café Chez Negrita, S.à r.l., Bettembourg	28279	KLMA Holding S.A., Luxembourg	28276
Casa Nova Contemporain, S.à r.l., Luxembourg . .	28274	KLMA Holding S.A., Luxembourg	28287
CEREP Asnières, S.à r.l., Luxembourg	28313	KLMA Holding S.A., Luxembourg	28287
Cleveland S.A., Luxembourg	28308	Lastminute.com Luxembourg, S.à r.l., Luxem- bourg	28293
CMP Holdings, S.à r.l., Luxembourg	28305	Latitude S.A., Luxembourg	28283
ComputerCenter, G.m.b.H, Luxembourg	28303	Lineapiu International S.A., Luxembourg	28277
CSL Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	28274	Lineapiu International S.A., Luxembourg	28277
D.S.J. S.A., Luxembourg	28282	Lineapiu International S.A., Luxembourg	28288
Dépannage Schaack, S.à r.l., Differdange	28280	Linston Holding S.A., Luxembourg	28281
Destination Participation S.A. Soparfi, Luxem- bourg	28308	Longitudes (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . .	28298
DFC Holdings, Development Finance Corporation		Maaseycken-Lux Holding S.A., Steinsel	28293
		Mayroy S.A., Luxembourg	28289

Merrill Lynch International Bank Limited, Luxembourg Branch, Luxembourg	28275	SupporterClub Harmonie Berdorf, A.s.b.l., Roeser	28295
Metro International S.A., Luxembourg	28311	Terre Rouge Investissement Holding S.A., Luxembourg	28308
Naxia S.A., Luxembourg	28290	Théâtre National du Luxembourg Productions, S.à r.l., Luxembourg	28319
Naxia S.A., Luxembourg	28309	Topvel Holding S.A., Luxembourg	28310
Naxia S.A., Luxembourg	28309	Tractebel Engineering Luxembourg S.A., Luxembourg	28319
Neckar CA, S.à r.l., Luxembourg	28298	Tractebel Engineering Luxembourg S.A., Luxembourg	28319
Neckar, S.à r.l., Luxembourg	28298	Trocadero Development S.A., Luxembourg	28275
Nife Carlo Seccomandi, S.e.c.s., Luxembourg	28288	Tunisie Europe Investissements S.A., Luxembourg	28291
Nife Carlo Seccomandi, S.e.c.s., Luxembourg	28288	Tunisie Europe Investissements S.A., Luxembourg	28291
Oil Object S.A., Luxembourg	28310	Tunisie Europe Investissements S.A., Luxembourg	28292
Parati Investments, S.à r.l., Luxembourg	28277	Tunisie Europe Investissements S.A., Luxembourg	28292
PHI Participations S.A., Luxembourg	28275	Tunisie Europe Investissements S.A., Luxembourg	28292
Picadilly Development S.A., Luxembourg	28276	Tunisie Europe Investissements S.A., Luxembourg	28292
Platine S.A., Steinsel	28310	Tunisie Europe Investissements S.A., Luxembourg	28293
Portlux-Plâtre, S.à r.l., Luxembourg	28320	United Luxembourg Investments, S.à r.l., Luxembourg	28315
Privilège Holding S.A., Luxembourg	28309	Wally Holding S.A., Luxembourg	28283
Représentations S.A., Alzingen	28278	Weather Investments II, S.à r.l., Luxembourg	28293
Revesol, S.à r.l., Foetz	28299		
Rohstoff A.G., Luxembourg	28286		
Sands Crédit S.A., Luxembourg	28277		
Sematic S.A., Luxembourg	28278		
Sibemol Holding S.A., Luxembourg	28285		
Sichel Esch S.A., Esch-sur-Alzette	28277		
Société d'Investissements Cime Holding S.A., Luxembourg	28287		
Sodexho Senior Service S.A., Windhof-Capellen	28282		
Sogeti PSF S.A., Bertrange	28282		

CSL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.000,-

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 68.293.

EXTRAIT

Avec effet au 1^{er} janvier 2002, les 500 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 46,- chacune, représentant l'intégralité du capital social de CSL LUXEMBOURG, S.à r.l., ont été transférées par GREENDOWN HOLLAND B.V. à GREENDOWN TRADING B.V.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Certifié sincère et conforme

CSL LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03539. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(110290.3/655/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

CASA NOVA CONTEMPORAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 26, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 27.289.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2005, réf. LSO-BL01458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2005.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(110269.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

BREVIN EUROPE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 77.799.

Par la présente, j'ai le regret de vous faire part de ma démission de mon poste d'administrateur dans votre société et ceci avec effet immédiat. Je vous remercie pour la confiance que vous m'aviez attribuée et j'espère que vous comprendriez ma décision.

Mondercange, le 9 mai 2005.

Roland Bingen.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02476. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078237.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2005.**MERRILL LYNCH INTERNATIONAL BANK LIMITED, Luxembourg Branch, Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 42.753.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL03170, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(109731.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TROCADERO DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 95.098.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(109770.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

ALDEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 80.566.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04710, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(109774.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

PHI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 68.326.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 10 novembre 2005

Successivement, le Conseil d'Administration a accepté les démissions de CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. et Michel Di Benedetto et a décidé de coopter:

- Monsieur Norbert Schmitz, licencié en Sciences Commerciales et Consulaires demeurant à Luxembourg;
- S.G.A. SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

Les nominations seront ratifiées lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le siège social est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01903. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109873.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

EURO REFRIGERATION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 95.868.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04712, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(109772.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

EURO REFRIGERATION INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 95.868.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(109776.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

PICADILLY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 89.780.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(109777.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

FINEUROGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 69.387.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(109789.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 74.251.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2005, VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été nommés Administrateurs pour la durée de six ans, en remplacement de Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, MM. Guy Baumann, Guy Kettmann et Christoph Kossmann. Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011. De ce fait, le nombre des Administrateurs a été réduit de quatre à trois. Le mandat du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme a été renouvelé également pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03978. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109903.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

LINEAPIU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.466.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(109778.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

LINEAPIU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.466.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

Signature.

(109779.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

SANDS CREDIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 20.448.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2005.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(109792.3/696/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

SICHEL ESCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 5-7, rue de l'Alzette.
R. C. Luxembourg B 13.429.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(109803.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

PARATI INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 100.572.

Extrait des résolutions adoptées par le gérant unique de la société en date du 27 septembre 2005

- La démission de Monsieur Urs Weber en tant que gérant avec effet au 27 septembre 2005 a été acceptée, confirmée et ratifiée.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109977.3/631/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

B.I. MARIE-CLAIRE WALERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3326 Crauthem, 17, rue Jean Braun.
R. C. Luxembourg B 74.910.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(109805.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

REPRESENTATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5887 Alzingen, 427, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 57.784.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Signature.

(109808.3/680/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

SEMATIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 90.801.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 26 septembre 2005, a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 28 juin 2005 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de 1 (un) an, les Administrateurs suivants:

Administrateurs de catégorie A:

- Monsieur Roberto Zappa, entrepreneur, demeurant à Bergamo (Italie), Via Damiano Chiesa, 10, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Marco Zappa, dirigeant, demeurant à Bergamo (Italie), Via Benedetto Marcello, 9, Administrateur;
- Monsieur Paolo Zappa, entrepreneur, demeurant à Ranica (Italie), Via Vespucci, 14, Administrateur;
- Monsieur Massimo Monzani, entrepreneur, demeurant à Osio Sotto (Italie), Via E. Fermi, 28, Administrateur;
- Monsieur Jean Lambert, Maître en sciences économiques, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), route d'Arlon, 207, Administrateur;
- Monsieur Nicolaas Scholtens, avocat, demeurant à Amsterdam (Pays-Bas), Weteringschans, 26, Administrateur.

Administrateur de catégorie B:

- Monsieur Davide Murari, employé privé, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, et décide de nommer pour une durée de 1 (un) an la société FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Le Conseil d'Administration

P. Zappa / D. Murari

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03543. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109880.3/043/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

ITEQ MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.198.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 14 novembre 2005

La cooptation de Pascale Loewen en tant qu'administrateur a été ratifiée. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale se prononçant sur les comptes clôturés au 31 décembre 2010.

Les mandats de Carlo Tavormina et Marc Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période de six années jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2010.

Par conséquent, le Conseil d'Administration en fonction jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010 se compose comme suit:

- Carlo Tavormina, dottore commercialistico, demeurant professionnellement à via della Guastalla, 5, I-20122 Milano,
- Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg,
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes nommé jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2010 est:

- Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

ITEQ MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109839.3/717/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

ARCTOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 100.808.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg, le 2 novembre 2005, que l'Assemblée a pris, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de démissionner la société WOOD APPLETON OLIVER AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, du poste de commissaire aux comptes, l'Assemblée décide de nommer en son remplacement au poste de commissaire aux comptes, la société ALTER AUDIT, S.à r.l., ayant son siège social au 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg.

Le mandat du nouveau commissaire prend effet pour la clôture des comptes au 30 juin 2005 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes au 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 novembre 2005.

ARTOS S.A.

J.-Ph. Fiorucci / D. Murari

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2005, réf. LSO-BL02490. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109850.3/043/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

CAFE CHEZ NEGRITA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3270 Bettembourg, 24, route de Peppange.
R. C. Luxembourg B 101.118.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

Signature

(109958.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

ALMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 53.191.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 14 mai 1999

Le Conseil d'Administration constate le changement de dénomination sociale de son administrateur FLUXINTER S.A. en CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. en abrégé C.L.M.S. (LUXEMBOURG) S.A.

Pour copie conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109872.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

ALMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 53.191.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 10 novembre 2005

Successivement, le Conseil d'Administration a accepté les démissions de CREDIT LYONNAIS MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. et de Dominique Moinil et a décidé de coopter:

- Monsieur Norbert Schmitz, licencié en Sciences Commerciales et Consulaires demeurant à Luxembourg;
- S.G.A. SERVICES S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg.

Les nominations seront ratifiées lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le siège social est transféré au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2005, réf. LSO-BK06316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109871.3/1023/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

DEPANNAGE SCHAACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Differdange, Zone Industrielle Hahneboesch.
R. C. Luxembourg B 85.318.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 19 décembre 2005.

Signature.

(109916.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

GAUGUIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.482.

—
Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg, le jeudi 20 octobre 2005, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 30 juin 2005 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandi en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration et décide de nommer pour une durée d'un an les Administrateurs suivants:

- Monsieur Eric Giacometti, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché du Luxembourg), Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de nommer, pour une durée d'un an, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Le Conseil d'Administration
E. Giacometti / D. Murari
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109875.3/043/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

LINSTON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 59.773.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 8 décembre 2005

1. La présente assemblée ratifie les décisions prises lors du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2005 à savoir:

- Monsieur Dominique Moinil et C.L.M.S. (Luxembourg) démissionnent de leurs fonctions d'administrateurs;

- Monsieur Norbert Schmitz, licencié en Sciences Commerciales et Consulaires demeurant à Luxembourg et SGA SERVICES S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2008.

2. L'Assemblée accepte la démission de HRT REVISION, S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes avec effet au 8 décembre 2005.

3. L'Assemblée nomme Monsieur Eric Herremans au poste de Commissaire aux Comptes avec effet le 8 décembre 2005. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008.

Pour copie conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02887. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109861.3/1023/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

GARAGE SCHAACK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4562 Differdange, Z.I. Haneboesch.
R. C. Luxembourg B 32.542.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2005, réf. LSO-BL05223, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 19 décembre 2005.

Signatures.

(109915.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

BIRAGHI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 47.146.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 1^{er} avril 2005, AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg a été nommée Commissaire aux comptes, en remplacement de Mme Myriam Spiroux-Jacoby, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour BIRAGHI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme
A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03976. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109922.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

D.S.J. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.201.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 29 juillet 2005

1. La présente assemblée ratifie les décisions prises lors du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2005 à savoir:
- Monsieur José Mouzon, Monsieur Michel Di Benedetto et C.L.M.S. (Luxembourg) démissionnent de leurs fonctions d'administrateurs;
 - Monsieur Norbert Schmitz, licencié en Sciences Commerciales et Consulaires demeurant à Luxembourg, FMS SERVICES S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg et SGA SERVICES S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, sont nommés nouveaux administrateurs en remplacement des administrateurs démissionnaires.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2010.

2. L'Assemblée accepte la démission de HRT REVISION, S.à r.l. de son poste de Commissaire aux Comptes avec effet au 29 juillet 2005.

3. L'Assemblée nomme Monsieur Eric Herremans au poste de Commissaire aux Comptes avec effet le 29 juillet 2005. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour copie conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL01892. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109879.3/1023/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

SODEXHO SENIOR SERVICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof-Capellen, 11, rue des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 26.039.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 9 décembre 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 août 2006:

- Monsieur Michel Croisé, administrateur de sociétés, demeurant au 48, rue Josse Impens, B-1030 Scharbeek, Belgique, Président et Administrateur-Délégué;
- Monsieur Marc Poncé, directeur général pour le Luxembourg, demeurant au 67, rue de l'Institut Molitor, B-6717 Attert, Belgique;
- Monsieur André Rodionoff, administrateur de sociétés, demeurant au 33-35, rue de la Tour, F-75016 Paris, France.

Est nommée réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 août 2006:

- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109883.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

SOGETI PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 110.039.

Extrait du premier conseil d'administration tenu le 28 juillet 2005

Le 28 juillet 2005 à 11 heures, les administrateurs de la Société ont nommé à l'unanimité, à compter du 28 juillet 2005 et pour une durée indéterminée, aux fonctions de délégué à la gestion journalière de la société:

- Alain Géna, 36, route de Longwy, 8080 Bertrange,
- Hubert Beaucarne, 36, route de Longwy, 8080 Bertrange.

SOGETI PSF, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04775. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109980.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

WALLY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 61.722.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} décembre 2005 que:

- Monsieur Olivier Liegeois, employé privé demeurant professionnellement 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg a été nommé Commissaire, en remplacement de CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, démissionnaire.

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04153. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109906.3/727/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

LATITUDE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 87.276.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 11 novembre 2005

L'Assemblée a décidé de nommer M. Theo Uffing en tant qu'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire M. Jean-Claude Thoma.

L'Assemblée a décidé de reconduire le mandat d'administrateurs de M. Claude Zimmer, ayant son adresse professionnelle au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, de M. Sibrand van Roijen, ayant son adresse professionnelle au 11-13, boulevard de la Foire et de M. Theo Uffing, ayant son adresse au 9 Eksterstraat, 2360 Oud-Turnhout, Belgique et du Commissaire aux Comptes ERNST & YOUNG, ayant son siège social au 6, rue J. Monnet, L-2180 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2005.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2005, réf. LSO-BL02018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109939.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

ASTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.569.

—
L'an deux mille cinq, le vingt-huit novembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ASTER S.A., ayant son siège social à L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe, inscrite au Registre de Commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 65.569, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, de résidence à Luxembourg, en date du 24 juillet 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations de 1998, page 35495.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire Jacques Delvaux, prêtre, en date du 30 novembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 juin 2001, numéro 490.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Davide Murari, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Lydia Schneider, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée et contrôlée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Resteront, le cas échéant, annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1) Augmentation du capital social à concurrence de deux cent vingt mille US Dollars (USD 220.000,-) de manière à le porter de son montant actuel de cinquante mille US Dollars (USD 50.000,-) à deux cent soixante-dix mille US Dollars (USD 270.000,-) par l'émission de deux cent vingt (220) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (USD 1.000,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

2) Renonciation par l'actionnaire minoritaire à son droit de souscription préférentiel.

3) Souscription par BIND GT LIMITED des actions nouvelles et libération.

4) Modification subséquente de l'article 5 des statuts.

5) Fixation du capital autorisé à deux millions de US Dollars (USD 2.000.000,-) et autorisation à accorder au conseil d'administration d'augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé pour une période de cinq ans se terminant le 28 novembre 2010. Modification de l'article 5 des statuts.

6) Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) L'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit et versé de la société à concurrence de deux cent vingt mille US Dollars (USD 220.000,-) de manière à le porter de son montant actuel, soit cinquante mille US Dollars (USD 50.000,-) à deux cent soixante-dix mille US Dollars (USD 270.000,-) par l'émission de deux cent vingt (220) actions nouvelles d'une valeur nominale de mille US Dollars (USD 1.000,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Renonciation est donnée par BIND GT LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3175, British Virgin Islands, à son droit de souscription préférentiel.

Souscription et libération

Les deux cent vingt (220) nouvelles actions sont souscrites à l'instant par: ACT GT LIMITED, ayant son siège social à Road Town, Tortola, P.O. Box 3175, British Virgin Islands,

ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Libération

Les deux cent vingt (220) nouvelles actions sont libérées intégralement par versement en espèces de sorte que la somme de deux cent vingt mille US Dollars (USD 220.000,-) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'Article 5 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5, 1^{er} paragraphe.** Le capital social souscrit de la société est fixé à deux cent soixante-dix mille dollars (USD 270.000,-), représenté par deux cent soixante-dix (270) actions d'une valeur nominale de mille dollars (USD 1.000,-), entièrement souscrites et libérées.»

Quatrième résolution

L'assemblée décide de fixer le capital autorisé de la société à deux millions de US Dollars (USD 2.000.000,-) et autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé pour une période de cinq ans se terminant le 28 novembre 2010.

En conséquence de ce qui précède le deuxième et le troisième paragraphe de l'article 5 des statuts seront modifiés comme suit:

«**Art. 5, 2^e paragraphe.** A côté du capital souscrit, la société a un capital autorisé. Le capital autorisé de la société est fixé à deux millions de dollars (USD 2.000.000,-), représenté par deux mille (2.000) actions d'une valeur nominale de mille dollars (USD 1.000,-) chacune.

«**Art. 5, 3^e paragraphe (première phrase).** Le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans prenant fin le 28 novembre 2010, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.»

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'Article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'Article 26, ont été remplies. L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation du capital social est évaluée à cent quatre-vingt-sept mille sept cent vingt-six euros (187.726,- EUR).

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de trois mille cinq cents euros (3.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: D. Murari, L. Schneider, J.-P. Fiorucci, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2005, vol. 150S, fol. 100, case 3. – Reçu 1.876,17 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 décembre 2005.

P. Bettingen.

(110748.3/202/102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2005.

GARD & CLEAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4642 Differdange, 1, rue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 81.204.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03493, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

LUXCOMPTA, S.à r.l.

Signature

(109960.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

SIBEMOL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 23.538.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04226, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SIBEMOL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(109994.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

FONCIERE DE LA PETRUSSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 96.298.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire tenue le 28 juin 2005

4. L'Assemblée acte la démission en date du 31 mai 2005 de Monsieur Jean-Jacques Soisson et nomme pour son remplacement en tant qu'Administrateur, Monsieur Dominique Ransquin, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri à L-1526 Luxembourg. Le nouvel Administrateur ainsi nommé, terminera le mandat de son prédécesseur.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110009.3/565/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

AVIATION FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 110.850.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 30 septembre 2005

Il résulte du dit procès-verbal, que Monsieur Dr. Thomas Rinderknecht, Avocat, ayant pour adresse professionnelle Baarerstrasse, 77, CH-6302 Zug, Suisse, a été nommé en tant qu'administrateur de la société.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2011.

Luxembourg le 9 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04307. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109909.3/751/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

AVIATION FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 110.850.

Il résulte d'une lettre adressée à la Société en date du 3 octobre 2005, que Monsieur Camille Paulus, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur de la Société avec effet au 3 octobre 2005.

Luxembourg le 9 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109914.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

ROHSTOFF A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.165.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ROHSTOFF A.G.

MADAS, S.à r.l. / FINDI, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Signature / Signature

(109995.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

BOMBARDIER LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 73.988.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société du 19 septembre 2005

En date du 19 septembre 2005, les actionnaires de la Société ont pris les décisions suivantes:

* de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Loek de Preter, né le 7 février 1962 à Kleve, Allemagne, résidant au 91 Smetslaan, B-3090 Overijse, Belgique,

- Monsieur Beat Kalbermatter, né le 24 juin 1964 à Zurich, Suisse, résidant au 8, Wiesenstrasse, CH-8008 Zurich, Suisse;

- Monsieur Olivier Guitton, né le 2 août 1967 à Montréal, Canada, résidant au 18, rue des Censes d'En Haut, F-59990 Sebourg, France,

en tant qu'administrateurs de catégorie A de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006;

* de nommer Madame Ailbhe Jennings, née le 27 mars 1963 à Dublin, Irlande, résidant au 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie B jusqu'à l'assemblée générale an-

nuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006.

* de nommer ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

BOMBARDIER LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04497. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109988.3/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 74.251.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04013, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109962.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 74.251.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109961.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

SOCIETE D'INVESTISSEMENTS CIME HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 79.029.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 24 juin 2005 à 16.00 heures

Reconduction des mandats de Messieurs Reinold Geiger, Henri Biard et Karl Guénard en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110002.3/817/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

NIFE CARLO SECCOMANDI, Société en commandite simple.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 69.397.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04007, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour NIFE CARLO SECCOMANDI, Société en commandite simple

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109966.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

NIFE CARLO SECCOMANDI, Société en commandite simple.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 69.397.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour NIFE CARLO SECCOMANDI, Société en commandite simple

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109965.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

**LINEAPIU INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. AVISA S.A.).**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 70.466.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 17 mai 2005 à 11.00 heures

Reconduction des mandats de Messieurs Marc Ambroisien, Brunello Donati et Madame Elise Lethuillier en tant qu'administrateurs et de HRT REVISION, S.à r.l., en tant que Commissaire aux Comptes pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin à l'assemblée statuant sur les comptes de l'année 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour la société

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04744. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110004.3/817/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

BOMBARDIER LUXEMBOURG FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 73.989.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société du 19 septembre 2005

En date du 19 septembre 2005, les actionnaires de la Société ont pris les décisions suivantes:

* de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Loek de Preter, né le 7 février 1962 à Kleve, Allemagne, résidant au 91 Smetslaan, B-3090 Overijse, Belgique,

- Monsieur Beat Kalbermatter, né le 24 juin 1964 à Zurich, Suisse, résidant au 8, Wiesenstrasse, CH-8008 Zurich, Suisse;

- Monsieur Olivier Guitton, né le 2 août 1967 à Montréal, Canada, résidant au 18, rue des Censes d'En Haut, F-59990 Sebourg, France,

en tant qu'administrateurs de catégorie A de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006;

* de nommer Madame Ailbhe Jennings, née le 27 mars 1963 à Dublin, Irlande, résidant au 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie B jusqu'à l'assemblée générale an-

nuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006.

* de nommer ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

BOMBARDIER LUXEMBOURG FINANCE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04499. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109989.3/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

APW FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 845.450.

Siège social: L-5365 Münsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 93.269.

—
EXTRAIT

Suivant un contrat de cession de parts sociales conclu le 29 septembre 2005 entre:

- CIPRESMAD CONSULTORES E SERVICOS LDA, une société de droit portugais, ayant son siège social Avenida do Infante 50, 9004-521 Funchal, Madeira, Portugal, et

- APW LIMITED, une société du droit des Bermudes, ayant son siège social à Clarendon House, 2 Church Street, Hamilton, Bermudes,

CIPRESMAD CONSULTORES E SERVICOS LDA, prénommée, a cédé trente-trois mille huit cent dix-sept (33.817) parts sociales de l'ensemble des trente-trois mille huit cent dix-huit (33.818) parts sociales émises par APW FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach d'une valeur de vingt-cinq US dollars (USD 25,-) chacune, à APW LIMITED, prénommée.

Suite à cette cession, lesdites trente-trois mille huit cent dix-huit (33.818) parts sociales émises par APW FINANCE (LUXEMBOURG), S.à r.l., prénommée, sont détenues comme suit:

- APW LIMITED, prénommée détient 33.817 parts sociales,

- APW ENCLOSURE SYSTEMS (UK) LTD: 1 part sociale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Münsbach, le 12 décembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03466. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109972.3/556/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

MAYROY, Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 48.865.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 12 décembre 2005

Le Conseil d'Administration constate la démission de Monsieur Jean-Luc Belingard de ses fonctions d'administrateur A, respectivement d'administrateur-délégué.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Madame Anne Beaufour, administrateur A, aux fonctions de vice-présidente du Conseil d'Administration et aux fonctions d'administrateur-délégué. Il décide de nommer Monsieur Antoine Flochel, administrateur A, aux fonctions de président du Conseil d'Administration et aux fonctions d'administrateur-délégué. Leurs mandats expireront à l'assemblée générale des actionnaires devant se tenir en 2006 et statuer sur l'approbation des comptes sociaux de la société pour l'année sociale 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110039.3/506/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

NAXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.224.

Extrait des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société tenue en date du 14 septembre 2005

- La démission de l'administrateur M. Malcolm Becker a été acceptée avec effet au 17 mars 2003;
- La démission de l'administrateur M. John Mills a été acceptée avec effet au 25 avril 2005;
- L'assemblée a décidé de re-nommer comme administrateurs:
 - * M. Herman R. W. Troskie,
 - * Mme Sonja Meyer,
 - * M. Nicolas Dale.
- Leur mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de 2005;
- La démission du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l. a été acceptée avec effet au 28 février 2005;
- La nomination du commissaire aux comptes M. Dirk Oppelaar, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, a été acceptée avec effet au 28 février 2005 jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de 2005.

Luxembourg, le 12 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109983.3/631/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

DFC MANAGEMENT CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 86.813.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire le 20 avril 2004

5. Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes venant à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs Messieurs José-Luis Mombro, Terence Baker et Robert Wilson jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2006. L'Assemblée décide également de renouveler le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Juan Carlos Salvador jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110010.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

**DFC HOLDINGS, DEVELOPMENT FINANCE CORPORATION HOLDINGS,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 30.094.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à la date statutaire le 20 avril 2004

4+5. Les mandats des Administrateurs et celui du Commissaire aux Comptes arrivant à échéance, l'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Messieurs P. Chenu, T. Baker, C. Blondeau et J.L. Mombro ainsi que celui de Commissaire aux Comptes de Monsieur Salvador jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire annuelle à tenir en l'an 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 décembre 2005, réf. LSO-BL02558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110011.3/565/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

BOMBARDIER LUXEMBOURG INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 76.981.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société du 19 septembre 2005

En date du 19 septembre 2005, les actionnaires de la Société ont pris les décisions suivantes:

* de nommer les personnes suivantes:

- Monsieur Loek de Preter, né le 7 février 1962 à Kleve, Allemagne, résidant au 91 Smetslaan, B-3090 Overijse, Belgique;
- Monsieur Beat Kalbermatter, né le 24 juin 1964 à Zurich, Suisse, résidant au 8, Wiesenstrasse, CH-8008 Zurich, Suisse;
- Monsieur Olivier Guitton, né le 2 août 1967 à Montréal, Canada, résidant au 18, rue des Censes d'En Haut, F-59990 Sebourg, France,

en tant qu'administrateurs de catégorie A de la Société jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006;

* de nommer Madame Ailbhe Jennings, née le 27 mars 1963 à Dublin, Irlande, résidant au 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg, en tant qu'administrateur de catégorie B jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006.

* de nommer ERNST & YOUNG S.A., avec siège social au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes annuels pour l'exercice social de la Société clôturé au 28 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2005.

BOMBARDIER LUXEMBOURG INVESTMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109992.3/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 66.487.

Par décision du Conseil d'administration du 30 septembre 2002, le siège social de la société a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

M. Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'administrateur avec effet au 30 septembre 2002.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit: Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, MM. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux comptes est Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03974. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109944.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 66.487.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 juillet 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de FRF 300.000,- en EUR 45.734,71. Le capital autorisé a été converti de FRF 10.000.000,- en EUR 1.524.490,17. Le capital social est dorénavant fixé à 45.734,71 (quarante-cinq mille sept cent trente-quatre euros et soixante et onze cents), divisé en 300 (trois cents) actions sans désignation de valeur nominale. Le capital social de la société pourra être porté de son montant actuel à EUR 1.524.490,17 (un million cinq cent vingt-quatre mille quatre cent quatre-vingt-dix euros et dix-sept cents), par la création et l'émission de 9.700 (neuf mille sept cents) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 13 décembre 2005.

Pour TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(109848.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 66.487.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03992, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109970.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 66.487.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03995, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109969.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 66.487.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03999, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109968.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 66.487.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(109967.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 66.487.

Les statuts coordonnés enregistrés à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL03991, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2005.

Pour TUNISIE EUROPE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(109852.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2005.

BIKO INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 93.225.

Les statuts coordonnés suivant l'acte numéro 39956, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(110029.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

WEATHER INVESTMENTS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 108.440.

Les statuts coordonnés suivant l'acte numéro 39102, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(110032.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

LASTMINUTE.COM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 110.199.

Les statuts coordonnés suivant l'acte numéro 39316, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(110038.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

MAASEYCKEN-LUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel.
R. C. Luxembourg B 37.142.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 15 décembre 2005 que:

- La démission de Monsieur Iense Hoekstra de son poste d'administrateur de la société a été acceptée.
- Madame Syvie Holz a été nommée administrateur de la société en remplacement de Monsieur Iense Hoekstra démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04701. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110109.3/1285/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

INTER-ALLIED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 64.694.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(110034.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

INTER-ALLIED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 64.694.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2005.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(110037.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

ADANTEC INTERNATIONAL, S.e.n.c., Société en nom collectif.

Enseigne commerciale: DIEDERICH CHRISTIAN DIEDERICH-GALES MARIANNE.

Siège social: L-8360 Goetzingen, 26, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 112.695.

STATUTS

Entre les soussignés:

1. Monsieur Christian Diederich, (indépendant), demeurant au 26, rue de Luxembourg, L-8360 Goetzingen.

2. Madame Marianne Diederich-Gales, (sans profession), demeurant au 26, rue de Luxembourg, L-8360 Goetzingen.

Il a été constitué en date du premier octobre deux mille cinq une société en nom collectif dont les statuts ont été arrêtés comme suit.

Art. 1^{er}. Il est formé entre les constituants et tous ceux qui pourraient devenir associés par la suite, une société en nom collectif.

Art. 2. La dénomination de la société est DIEDERICH CHRISTIAN DIEDERICH-GALES MARIANNE comme enseigne, ADANTEC INTERNATIONAL, S.e.n.c.

Art. 3. La société a pour objet la création, réalisation, promotion et vente de services et solutions internet et intranet, et d'une manière générale, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

Art. 4. Le siège social de la société est établi au 26, rue de Luxembourg, L-8360 Goetzingen. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La société a été constituée pour une durée indéterminée. Elle ne sera pas dissoute par le décès, l'incapacité, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 6. Le capital social de la société est fixé à mille euros (1.000,- EUR) représenté par mille (1.000) parts sociales d'un euro (1,- EUR) chacune.

Les parts ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Christian Diederich, préqualifié.	999 parts
2) Madame Marianne Diederich-Gales, préqualifiée	1 part
Total	1.000 parts

Le capital social a été entièrement libéré et se trouve à la disposition de la société.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément de tous les associés représentant l'intégralité du capital social.

Elles ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

En cas de cession de parts d'un associé les associés restants ont un droit de préemption au prorata des parts en leur possession.

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, dont les pouvoirs sont fixés par l'assemblée des associés qui procède à leur nomination.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 9. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les décisions collectives à prendre en assemblée générale.

Dans tous les cas où la loi ou les présents statuts ne prévoient une majorité plus grande toutes les décisions y compris celles concernant la nomination, la révocation ou le remplacement d'un gérant, sont prises à la majorité simple.

Art. 10. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Par dérogation le premier exercice social commence à la date de la constitution et finit le 31 décembre 2005.

Art. 11. Chaque année au trente et un décembre. Il sera dressé par la gérance un inventaire ainsi que le bilan et le compte de profits et pertes.

Le bénéfice net, déduction faite de tous les frais généraux et des amortissements, est à la disposition de l'assemblée générale des associés qui décidera de l'affectation du bénéfice net de la société.

Art. 12. Pour tous les points non prévus aux présents statuts, les parties déclarent se référer à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Nomination de gérant

Par la présente, les soussignés

1. Monsieur Christian Diederich, (indépendant), demeurant à 26, rue de Luxembourg, L-8360 Goetzingen

2. Madame Marianne Diederich-Gales, (sans profession), demeurant à 26, rue de Luxembourg, L-8360 Goetzingen

nomment unanimement Monsieur Christian Diederich comme gérant de ADANTEC INTERNATIONAL, S.e.n.c. avec siège social à 26, rue de Luxembourg, L-8360 Goetzingen.

Luxembourg, le 1^{er} octobre 2005.

C. Diederich / M. Diederich-Gales.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00424. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2005, réf. LSO-BK00425. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(111261.3/000/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2005.

SupporterCLUB HARMONIE BERDORF, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-3394 Roeser, 9, Grand-rue.

R. C. Luxembourg F 1.351.

—

STATUTS

Les soussignés:

- Serge Elfes, demeurant 9 Grand-rue, L-3394 Roeser, de nationalité luxembourgeoise,

- Lucien Olinger, demeurant 19, rue Hammhaff, L-6552 Berdorf, de nationalité luxembourgeoise,

- Gert Pinter, demeurant 45, rue de Grundhof, L-6550 Berdorf, de nationalité allemande,

- Susy Seyler, demeurant 67 Grusswiss, L-6555 Bollendorff-Pont, de nationalité luxembourgeoise,

- Paul Streff, demeurant 31, rue de Grundhof, L-6550 Berdorf, de nationalité luxembourgeoise,

ont convenu de constituer une association sans but lucratif, régie par les dispositions de la loi du 21 avril 1928 telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 et régie par les présents statuts.

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1^{er}. L'association sans but lucratif prend le nom de SupporterCLUB HARMONIE BERDORF, A.s.b.l.

Le siège social de l'association est fixé à L-3394 Roeser, 9 Grand-rue. Le siège peut être transféré par simple décision du conseil d'administration dans tout autre lieu du Grand-Duché.

L'association est constituée pour une durée illimitée, elle peut être dissoute à tout moment.

Titre II. Objet social

Art. 2. Le but global de l'association est de donner du soutien à L'HARMONIE BERDORF, A.s.b.l. Ceci par moyen financier, aides et support dans toute forme.

Titre III. Membres

Art. 3. Qualité, conditions d'entrée

Toutes les personnes physiques ou morales peuvent devenir membre, si le Conseil d'Administration est d'accord avec la candidature en question.

Le nombre des membres est illimité, sans pouvoir être inférieur à trois.

Art. 4. Cotisation, démission et perte de qualité de membre

Tous les membres doivent être en ordre de cotisation. Tout membre ne payant pas cette cotisation au plus tard dans le mois du rappel adressé par lettre recommandé à la poste, est réputé démissionnaire. L'assemblée générale annuelle approuve le montant de la cotisation annuelle fixé par le Conseil d'administration; celle-ci ne peut excéder 400 euros pour les personnes physiques (indice 587).

Le non respect des statuts, les agissements ou paroles susceptibles de nuire gravement aux intérêts ou à la réputation de l'association sont des actes qui peuvent conduire à l'exclusion d'un membre; toutefois cette exclusion ne peut être prononcée que par l'assemblée générale, à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés. L'assemblée générale donne aux membres concernés l'occasion de faire valoir leurs droits à la défense. Le conseil d'administration peut suspendre les membres visés, jusqu'à la décision de l'assemblée générale.

Tout membre peut, à tout moment, se retirer de l'association en notifiant sa volonté au Conseil d'administration par lettre. Les membres démissionnaires ou exclus, leurs héritiers, successeurs ou ayant droit n'ont aucun droit sur le patrimoine de l'association, ni sur le fonds social.

Titre IV. Assemblée générale

Art. 5. Composition, compétences

L'assemblée générale est le pouvoir souverain de l'association. Sont réservées à sa compétence:

- les modifications aux statuts sociaux;
- la nomination et la révocation des administrateurs ainsi que des commissaires;
- l'approbation des budgets et comptes annuels et des rapports qui les accompagnent et la décharge aux administrateurs et aux commissaires;
- la dissolution volontaire de l'association;
- l'exclusion des membres.

Art. 6. Modalités de délibération, votes, ordre du jour

Les membres disposent chacun d'une voix. Ils peuvent se faire représenter par un autre membre, muni d'une procuration écrite et datée. Chaque membre ne peut être titulaire que d'une procuration au maximum.

L'assemblée générale ne délibère valablement que sur les points portés à l'ordre du jour repris dans la convocation, sauf en cas d'urgence reconnue par l'assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés, et pour autant que ce point urgent ne porte pas sur l'exclusion de membres, la modification de statuts ou la dissolution de l'association. Le point «divers» ne recouvre que des communications dont la nature ne demande pas de vote.

L'assemblée générale peut délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés, sauf les exceptions prévues par la loi ou les présents statuts. Les décisions de l'assemblée générale sont prises généralement à la majorité simple des votes valablement exprimés, sauf dans les cas où il en est décidé autrement par la loi ou par les présents statuts. En cas de parité des voix, le président tranche.

Les résolutions intéressant l'exclusion des membres, la modification des statuts et la dissolution volontaire ne peuvent être prises qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.

En outre, la présence ou la représentation des deux tiers des membres de l'association est nécessaire pour délibérer valablement sur la modification des statuts, de l'objet social et la dissolution volontaire de l'association. Si les deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés à la première réunion, l'assemblée générale est réunie une seconde fois par une nouvelle convocation, au moins huit jours plus tard, et pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Art. 7. Convocations

Une assemblée générale se réunit obligatoirement dans le courant du premier semestre de l'année, sur convocation du Conseil d'administration par simple lettre, télécopie et courrier électronique adressé à tous les membres au moins une semaine avant la réunion. La convocation mentionne les jour, heure et lieu de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

A la demande d'un cinquième des membres, le Conseil d'administration est tenu de convoquer une assemblée générale, dans un délai conforme à la demande. Cette demande doit être adressée au Conseil d'administration par lettre et doit préciser l'objet exact du ou des points que ces membres concernés exigent de voir portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

En outre, toute proposition signée par un nombre au moins égal à un vingtième de la dernière liste annuelle des membres doit être portée par le Conseil d'Administration à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Art. 8. Procès verbaux

Les procès-verbaux des assemblées générales sont rédigés et signés par au moins deux administrateur(trice)s et sont consignés dans un registre conservé au siège social. Tout membre peut prendre connaissance de ce registre.

Les décisions de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres et des tiers, au plus tard un mois après la date de la réunion, par un registre qui pourra être consulté sur demande au Conseil d'administration.

Les expéditions ou extraits à délivrer à des tiers sont signés par le président du Conseil d'administration ou par le mandataire désigné à cet effet par le Conseil d'administration.

Titre V. Conseil d'administration

Art. 9. Composition

L'association est administrée par un Conseil composé de deux membres au moins, élus parmi les membres par l'assemblée générale, pour le terme d'un an, et est renouvelable. Le Conseil d'administration désigne en son sein un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) secrétaire-général(e) et un(e) trésorier(ère). La fonction de vice-président(e) est cumulable avec la fonction de secrétaire-général(e) ou de trésorier(ère) sans que la même personne ne puisse cumuler plus de deux mandats.

En cas d'empêchement du président, ses fonctions sont assumées par le vice président le plus âgé, ou à défaut par l'administrateur-délégué.

Art. 10. Réunions, délibération

Le Conseil d'administration se réunit chaque fois que les intérêts de l'association l'exigent et au minimum une fois par an. Le Conseil d'administration est convoqué par le président. La convocation, adressée aux administrateurs au moins une semaine à l'avance, indique le lieu, la date et l'heure ainsi que l'ordre du jour. Elle peut se faire par simple lettre, appel téléphonique télécopie ou courrier électronique.

Le Conseil ne peut délibérer valablement que si la moitié de ses membres est présente ou représentée; chaque membre peut être porteur d'une et d'une seule procuration. A défaut de réunir le nombre de présences requises, une nouvelle réunion pourra être convoquée, au minimum un jour plus tard, qui statuera valablement, quel que soit le nombre des administrateurs présents et représentés, sur les objets repris à l'ordre du jour de la précédente réunion.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix, chaque administrateur disposant d'une voix, celle du président étant prépondérante en cas de partage des voix.

Art. 11. Compétences

Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de l'association. Tout ce qui n'est pas explicitement réservé à l'assemblée générale, par la loi ou par les présents statuts, est de sa compétence.

Le président convoque les assemblées générales, établit l'ordre du jour, mène la discussion et est mandaté légalement pour l'approbation, au même titre que le trésorier, des donations et legs.

Le vice-président remplace le président en cas d'absence;

Le secrétaire-général conserve les procès verbaux et les délivre sur demande. Il établira le rapport annuel d'activité.

Le trésorier s'occupe de la comptabilité et des comptes annuels et est légalement mandaté pour l'acceptation temporaire et définitive de donations et notification de cette acceptation. Il perçoit les cotisations et est mandaté pour la gestion des comptes bancaires de l'association. Il établit le rapport annuel.

Art. 12. Signatures

Les actes qui engagent l'association sont signés, à moins d'une délégation spéciale du Conseil, par deux membres du Conseil d'administration, lesquels n'auront pas à justifier de leurs pouvoirs à l'égard de tiers. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant sont intentées ou soutenues au nom de l'association par le Conseil d'administration.

Art. 13. Responsabilité

Les administrateurs ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle et ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre VI. Exercice social, Budget et comptes

Art. 14. L'exercice social commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice commence le jour de sa constitution pour se terminer le 31 décembre 2004.

Les relevés des comptes de l'année écoulée et le budget pour l'exercice suivant seront soumis chaque année à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

L'assemblée générale pourra désigner un ou des commissaires chargés de vérifier les comptes de l'association et de lui présenter un rapport annuel.

Titre VII. Ressources

Art. 15. Les recettes de l'association proviennent:

- de la partie de cotisation propre à l'association;
- des subventions de l'Etat, des Communes et autres Établissements publics;
- d'une manière générale, de tout autre ressource dont elle peut légalement disposer

Titre VIII. Dissolution volontaire et liquidation

Art. 16. En cas de liquidation de l'association, les biens sont affectés à L'HARMONIE BERDORF, A.s.b.l.

Titre IX. Règlement d'ordre intérieur et autres dispositions

Art. 17. Un règlement d'ordre intérieur pourra être présenté par le Conseil d'administration à l'assemblée générale. Les mentions contenues dans ce règlement d'ordre intérieur ont valeur statutaire entre les membres de l'association, mais non pas envers les tiers. Des modifications à ce règlement pourront être apportées par une assemblée générale statuant à la majorité des deux tiers des votes valablement exprimés.

Titre X. De la juridiction compétente et de la loi applicable

Art. 18. Les statuts ainsi que toutes les obligations contractuelles souscrites par l'Association sont régies exclusivement par la loi luxembourgeoise.

Art. 19. En cas de litige entre les associés ou, en ce qui concerne les obligations contractuelles souscrites par l'Association, avec un tiers cocontractant, celui est obligatoirement soumis aux juridictions luxembourgeoises.

Titre XI. Divers

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas réglementé par les présents statuts, il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif et ses modifications ultérieures, ainsi qu'au règlement d'ordre intérieur en vigueur approuvé par l'assemblée générale.

Titre XII. Dispositions transitoires

Art. 21. L'assemblée générale de ce jour a élu en qualité d'administrateurs:

Parmi ceux-ci, auront, jusqu'à confirmation par le conseil d'administration en sa prochaine réunion, fonctions de

Fait à Berdorf, le 1^{er} décembre 2005 par les membres fondateurs.

S. Eiffes / S. Seyler / P. Streff / L. Olinger / G. Pinter

Président / Vice-présidente / Secrétaire-Général / Trésorier / Membre

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05432. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(113630.3/000/159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2005.

**NECKAR CA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BRE/GERMAN HOLDCO 2, S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.901.

Les statuts coordonnés suivant l'acte numéro 39922, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(110042.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

**NECKAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BRE/GERMAN HOLDCO 1, S.à r.l.).**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.900.

Les statuts coordonnés suivant l'acte numéro 39885, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger

Notaire

(110043.3/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

LONGITUDES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 49.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 décembre 2005, réf. LSO-BL02798, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(110053.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

**INTERNATIONALE GESCHÄFTSVERMITTLUNGSGESELLSCHAFT, GmbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 32.831.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par le Conseil d'Administration tenue en date du 25 novembre 2005 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 4, rue Tony Neuman, L-2241 Luxembourg au 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04716. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110113.3/1285/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

L'AMANDIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 28.840.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 18 novembre 2005

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- M. Guy Wais, Lärchenweg 2, CH-8700 Küsnacht, Suisse,
- M. Lukas Lütjens, Unter Allmend 12, CH-8702 Zollikon, Suisse,
- M. John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,
- CORDICO MANAGEMENT AG, Cura Treuinstitut 36, 9490 Vaduz, Principauté du Liechtenstein.

Commissaire aux comptes:

- PKF WIRTSCHAFTSPRÜFUNG AG, Lavaterstrasse 40, CH-8002 Zurich, Suisse.

Luxembourg, le 18 novembre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110067.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

L'AMANDIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 28.840.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110089.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

FINANCIERE QUETZAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 90.526.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110104.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

REVESOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 105.952.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 21 novembre 2005

Première résolution

Monsieur Alain Depierreux est nommé gérant technique de REVESOL, S.à r.l. avec effet au 21 novembre 2005. Il a le pouvoir d'engager la société avec sa seule signature.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2005.

REVESOL, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04545. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110145.3/514/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

**BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A.).**

Registered office: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 11.937.

In the year two thousand five, on the twenty-eighth day of December.
Before Us, Maître Jean-Paul Hencks, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg société anonyme with registered office at L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon (Grand Duchy of Luxembourg) (the «Company»), incorporated by deed of Maître Joseph-Etienne-Hyacinthe Glaesener residing in Luxembourg on 11 April 1974 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 136 of 10 July 1974 and entered in the Trade and Companies Register at Luxembourg, Section B, under the number B 11.937. The articles of the company have last been amended by deed of the undersigned notary on 28 November 2005 not yet published in the Mémorial C.

The extraordinary general meeting is opened at 2.15 p.m. and is presided by Mr Yasushi Watanabe, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Hiroaki Harada, residing in Mamer.

The meeting elects as scrutineer Mr Jean-Pierre André, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To change the Company's name into BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A.

2. To amend the second paragraph of article 1 of the Company's articles of incorporation in order to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

II) The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total share capital of thirty-five million three hundred thousand Dollars of the United States of America (USD 35,300,000.-) are represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly resolve on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

The general meeting, after deliberation, takes each time unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to change the Company's name into BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to amend the second paragraph of article 1 of the Company's articles of incorporation which shall forthwith read as follows:

«The Company will exist under the name of BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A.»

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-huit décembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A., une société anonyme luxembourgeoise, avec siège social à L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon (Grand-Duché de Luxembourg) (la «Société»), constituée suivant acte de Maître Joseph-Etienne-Hyacinthe Glaesener, de résidence à Luxembourg, le 11 avril 1974, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 136, le 10 juillet 1974 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 11.937. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné le 28 novembre 2005, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est ouverte à 14 heures 15 sous la présidence de Monsieur Yasushi Watanabe, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire de l'assemblée Monsieur Hiroaki Harada, demeurant à Mamer.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Pierre André, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1. Modification de la dénomination de la Société en BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A.

2. Modification de l'article 1^{er}, deuxième alinéa, des statuts de la Société de manière à refléter la résolution à être adoptée au point 1^{er} de l'ordre du jour.

II) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun d'eux, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires ainsi que par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III) Il ressort de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de trente-cinq millions trois cent mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 35.300.000,-) sont représentées à l'assemblée, laquelle est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les actionnaires ont été informés avant cette assemblée.

Après délibération, l'assemblée générale prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination de la Société en BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 1^{er}, deuxième alinéa des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«La Société existera sous la dénomination BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A.»

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des même comparants et en cas de divergences entre les deux versions, la version Anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite du présent acte aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Y. Watanabe, H. Harada, J.-P. André, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 58, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2005.

J.-P. Hencks.

(113861.3/216/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

**BANK OF TOKYO-MITSUBISHI UFJ (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. BANK OF TOKYO-MITSUBISHI (LUXEMBOURG) S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 11.937.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(113862.3/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

ELECTRO-AUTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 63, rue de Strasbourg.

R. C. Luxembourg B 64.830.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 5 décembre 2005

Sixième résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Daniel Reinert.

Luxembourg, le 5 décembre 2005.

Pour extrait conforme

ELECTRO-AUTO S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04541. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110151.3/514/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

**BTMU LUX MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. BTM LUX MANAGEMENT S.A.).**
Registered office: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.759.

In the year two thousand an five, on the twenty-eight of December.
Before Us, Maître Jean-Paul Hencks, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of BTM LUX MANAGEMENT S.A. (the «Company»), incorporated in Luxembourg on 4 January 1995, by a deed of Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch, as published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 156, on 5 April 1995. The articles of incorporation of the Company (the «Articles of Incorporation») were amended on 27 June 2003, as published in the Mémorial n° 892 on 1 September 2003.

The meeting was declared open at 14,45 p.m. and was presided over by Mr Yasushi Watanabe, residing in Luxembourg, who appointed as Secretary of the meeting Mr Hiroaki Harada, residing in Mamer.

The meeting elects as scrutineer Mr Jean-Pierre André, residing in Luxembourg.

All shareholders are present or represented and declared to have knowledge of the agenda of the Extraordinary General Meeting and to waive any and all convening procedures or others.

The Chairman declared and requested the notary to state that:

1) The shareholders and the number of shares held by each of them are listed on an attendance list signed by the shareholders present and represented and by the members of the bureau; this list and the proxies of the shareholders represented, initialed ne varietur, will remain attached to the original of these minutes in order to be registered with it.

2) It results from the said attendance list that all the shares of the Company are present or represented at the Extraordinary General Meeting which is therefore regularly constituted and may validly deliberate on all matters of the agenda, of which the shareholders have been informed before this meeting.

3) The agenda of the meeting was as follows:

Agenda:

To amend Article 1 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a corporation (the «Corporation») in the form of a société anonyme under the name BTMU LUX MANAGEMENT S.A.

Thereupon and following full discussion, the general meeting unanimously adopted the following resolutions:

Sole resolution

Resolved to amend Article 1 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«There exists among the subscribers and all those who may become owners of shares hereafter issued, a corporation (the «Corporation») in the form of a société anonyme under the name BTMU LUX MANAGEMENT S.A.»

There being no further item on the agenda the Chairman closed the meeting at 15.00 p.m.

The undersigned notary, who speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English and followed by a French translation. In case of divergences between the English and French texts, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société BTM LUX MANAGEMENT S.A. (la «Société»), constituée suivant acte du notaire Edmond Schroeder, alors de résidence à Mersch, en date du 4 janvier 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 156 du 5 avril 1995. Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés le 27 juin 2003, tel que publié au Mémorial n° 892 du 1^{er} septembre 2003.

L'assemblée est ouverte à 14.45 heures sous la présidence de Monsieur Yasushi Watanabe, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire de l'assemblée Monsieur Hiroaki Harada, demeurant à Mamer.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Pierre André, demeurant à Luxembourg.

Tous les actionnaires sont présents ou représentés et ont déclaré avoir connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire et renoncer à toutes procédures de convocation ou autres.

Ensuite, le Président déclare et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) Les actionnaires et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur la liste de présence signée par les actionnaires présents et représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur resteront annexées à l'original de ce procès-verbal pour être enregistrées avec lui.

2) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions de la Société sont présentes ou représentées à l'assemblée qui est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour, sont les actionnaires ont été informés avant la présente assemblée.

3) L'ordre du jour est le suivant:

Agenda:

Modification de l'article 1^{er} des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société (la «Société») en la forme d'une société anonyme sous la dénomination BTMU LUX MANAGEMENT S.A.»

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des Statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société (la «Société») en la forme d'une société anonyme sous la dénomination BTMU LUX MANAGEMENT S.A.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15.00 heures.

Le notaire soussigné, qui parle l'anglais, déclare que le présent acte a été dressé en anglais, suivi d'une traduction en français. En cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège de la société, date qu'en tête, et lecture faite, les membres du bureau ont signé avec le notaire.

Signé: Y. Watanabe, H. Harada, J.-P. André, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2005, vol. 151S, fol. 58, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2005.

J.-P. Hencks.

(113871.3/216/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

**BTMU LUX MANAGEMENT S.A., Société Anonyme,
(anc. BTM LUX MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 49.759.

Les texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(113874.3/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

ComputerCenter, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.
H. R. Luxembourg B 112.866.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünf, den zwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Sind erschienen:

1. IT HOUSE, eine luxemburgische Aktiengesellschaft mit Sitz in L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am heutigen Tage, hier vertreten durch zwei ihrer Verwaltungsratsmitglieder, nämlich Herrn Yves Elsen, Dipl. Ing./MBA Insead berufsansässig in L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise, und Herrn Erich Lambert, nachstehend.

2. Herr Erich Lambert, Dipl. Wirtschaftsinformatiker, berufsansässig in L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.

Welche Komparenten erklären für sich sowie für und zwischen allen späteren Anteilhabern eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung luxemburgischen Rechts gründen zu wollen, welche den Bestimmungen des Gesetzes über Handelsgesellschaften und der vorliegenden Satzung unterliegt.

Art. 1. Der Gesellschaftsname der Gesellschaft mit beschränkter Haftung lautet ComputerCenter.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft sind:

- das Betreiben von Rechenzentren (RZ), RZ-Leistungen bzw. RZ-Teilkomponenten,
- Zur Verfügungstellung von sicherer RZ-Infrastruktur,
- das Hosting und die Administration von Kundenanwendungen, Websites und Mailfunktionen,
- die Backup- und Katastrophenvorsorgung,
- 1st und 2nd Level Administration und Support,
- die RZ-Beratung,
- der Vertrieb dieser Rechenzentrum-Leistungen.

Die Gesellschaft kann Unternehmen gleicher oder ähnlicher Art übernehmen, vertreten und sich an solchen Unternehmen beteiligen, sie darf auch Zweigniederlassungen errichten.

Fernerhin ist es der Gesellschaft gestattet sämtliche mobiliare und immobiliare Geschäfte auszuführen, die zur Vervollkommnung des Hauptgesellschaftszweckes dienlich sein können. In dieser Hinsicht kann die Gesellschaft sich kapitalmäßig oder auch sonst wie an in- und ausländischen Unternehmen beteiligen, welche ganz oder auch nur teilweise einen ähnlichen Gesellschaftszweck verfolgen wie sie selbst.

Generell ist es der Gesellschaft gestattet ihre Tätigkeiten sowohl im Inland als auch im Ausland zu entfalten.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer gegründet vom heutigen Tage an gerechnet.

Sie kann durch Beschluss des/der Gesellschafter, welcher mit der zur Änderung der Satzung erforderlichen Mehrheit genommen wird, vorzeitig aufgelöst werden.

Art. 4. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.

Der Firmensitz kann durch Beschluss einer außerordentlichen Gesellschafterversammlung an jeden anderen Ort des Großherzogtums verlegt werden.

Art. 5. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendachthundert Euro (12.800,- EUR) eingeteilt in eintausendzweihundertachtzig (1.280) Anteile zu je zehn Euro (10,- EUR) alle voll eingezahlt.

Art. 6. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Für den Fall der Veräußerung an Drittpersonen sind die anderen Gesellschafter vorkaufsberechtigt. Sie können an Drittpersonen nur mit der Zustimmung aller in der Generalversammlung abgegebenen Stimmen übertragen werden. Bei Sterbefall können die Anteile ohne besondere Zustimmung an die Erbberechtigten übertragen werden.

Art. 7. Weder Tod, Verlust der Geschäftsfähigkeit, Konkurs noch Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft auf.

Art. 8. Gläubiger, Berechtigte oder Erben können in keinem Fall Antrag auf Siegelanlegung am Gesellschaftseigentum oder an den Gesellschaftsunterlagen stellen.

Art. 9. Die Gesellschaft wird von einem oder mehreren Geschäftsführern geleitet, welche nicht Gesellschafter sein müssen und welche von den Gesellschaftern ernannt werden.

Die jeweiligen Befugnisse des oder der Geschäftsführer, sowie die Dauer deren Mandats werden bei ihrer Ernennung durch die Generalversammlung festgelegt.

Der oder die Geschäftsführer können unter ihrer Verantwortung ihre Befugnisse ganz oder teilweise an einen oder mehrere Bevollmächtigte weiterleiten.

Art. 10. Bezüglich der Verbindlichkeiten der Gesellschaft gehen die Geschäftsführer keine persönlichen Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie nur für die Ausführung ihres Mandates verantwortlich.

Art. 11. Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt, ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile besitzt. Jeder Gesellschafter kann sich regelmäßig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

Art. 12. Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

Art. 13. Am 31. Dezember eines jeden Jahres werden die Konten abgeschlossen und die Geschäftsführer erstellen innerhalb der ersten sechs Monate den Jahresabschluss in Form einer Bilanz nebst Gewinn- und Verlustrechnung.

Art. 14. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz, während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Art. 15. Der nach Abzug der Kosten, Abschreibungen und sonstigen Lasten verbleibende Betrag stellt den Nettogewinn dar.

Fünf Prozent dieses Gewinns werden der gesetzlichen Reserve zugeführt bis diese zehn Prozent des Gesellschaftskapitals erreicht hat.

Art. 16. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren, von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafter legen deren Befugnisse und Bezüge fest.

Für alle Punkte die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2006.

Abschätzung, Kosten

Die Kosten und Gebühren, welcher Form es auch sein möge, die zur Gründung der Gesellschaft zu ihrer Last sind, werden auf 950,- EUR abgeschätzt.

Die Stammeinlagen werden wie folgt gezeichnet:

Zeichnung und Einzahlung

Die eintausendzweihundertachtzig (1.280) Anteile zu je zehn Euro (10,- EUR) wurden gezeichnet und vollständig und in bar eingezahlt wie folgt

1. IT-HOUSE, vorbenannt eintausend vierundzwanzig Anteile.	1.024
2. Herr Erich Lambert, vorbenannt zweihundert sechsundfünfzig Anteile.	256
Total: eintausendzweihundertachtzig Anteile	1.280

so dass die Summe von zwölftausendachthundert Euro (12.800,- EUR) der Gesellschaft zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar nachgewiesen und von diesem ausdrücklich bestätigt wurde. Der amtierende Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Beschlüsse der Anteilhaber

Und sofort nach Gründung der Gesellschaft haben die Anteilhaber einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Als alleiniger Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer werden ernannt:

- Herr Erich Lambert, Dipl. Wirtschaftsinformatiker, geboren am 3. August 1962 in Wasserliesch, berufsansässig in L-1458 Luxemburg, 5, rue de l'Eglise und

- Herr Yves Elsen, Dipl. Ing./MBA Insead, geboren in Luxemburg am 4. März 1958, berufsansässig in L-1458 Luxemburg, 5, rue de l'Eglise.

Die Gesellschaft wird rechtskräftig durch die gemeinsame Unterschrift der Geschäftsführer vertreten.

2) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-1458 Luxemburg, 5, rue de l'Eglise.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt. Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen sowie Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Y. Elsen, E. Lambert, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2005, vol. 151S, fol. 45, case 5. – Reçu 128 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, den 27. Dezember 2005.

P. Decker.

(114004.3/206/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

CMP HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Registered office: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.946.

In the year two thousand and five, on the 24th day of the month of November at 10.15 a.m.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of CMP HOLDINGS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 2nd June 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial»), number 583 of 29th July 1999. The articles of incorporation have been amended several times and for the last time by deed of the undersigned notary on 30th November 1999, published in the Mémorial n° 85 of 26th January 2000.

The meeting was presided by Dennis Bosje, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Paul De Haan, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The sole associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all seven hundred twenty-three (723) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

A. Increase of the issued share capital of the Company from twenty-one million seven hundred eleven thousand six hundred ninety United States Dollars (USD 21,711,690.-) to one hundred thirty-three million two hundred thirteen thousand eighty United States Dollars (USD 133,213,080.-) by the issue of three thousand seven hundred thirteen (3,713) new shares of a par value of thirty thousand thirty United States Dollars (USD 30,030.-) each.

B. Subscription and payment of the shares to be issued by CMP INTERMEDIATE HOLDINGS, S.à r.l. and consequential amendment of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from twenty-one million seven hundred eleven thousand six hundred ninety United States Dollars (USD 21,711,690.-) to one hundred thirty-three million two hundred thirteen thousand eighty United States Dollars (USD 133,213,080.-) by the issue of three thousand seven hundred thirteen (3,713) new shares of a par value of thirty thousand thirty United States Dollars (USD 30,030.-) each, to be subscribed for by CMP INTERMEDIATE HOLDINGS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg («CMPIH»).

The new shares referred to above have been subscribed and paid in full together with a share premium by CMPIH represented by Dennis Bosje pursuant to a proxy dated the 24 november 2005.

The contributions made against the issuance of the new shares in the Company by CMPIH consist of four million six hundred twenty-one thousand six (4,621,006) shares of a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, representing approximately sixty-eight percent (68%) of the issued share capital of UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l.

The contributions were valued at two billion three hundred ten million four hundred fifty-six thousand seven hundred ninety-six United States Dollars and fifty-four cents (USD 2,310,456,796.54) of which one hundred eleven million five hundred and one thousand three hundred ninety United States Dollars (USD 111,501,390.-) were allocated to the share capital account, the balance being allocated to the share premium account. From the share premium account an amount of eleven million one hundred fifty thousand one hundred thirty-nine United States Dollars (USD 11,150,139.-) shall be allocated to the legal reserve which thereafter shall have reached the minimum required by applicable law.

The shares contributed are free of any pledge or lien and there exist no impediments to the free transferability of the shares in UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l. to the Company.

The above contribution in kind has been valued by the board of managers pursuant to a report dated 24th November 2005 which shall remain annexed to this deed to be submitted with him to the formality of registration.

Proof of the transfer has been given to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the preceding increase of share capital it is resolved to amend article 5 of the articles incorporation so as to read as follows:

«The capital of the Company is fixed at one hundred thirty-three million two hundred thirteen thousand eighty United States Dollars (USD 133,213,080.-) represented by four thousand four hundred thirty-six (4,436) shares of a par value of thirty thousand thirty United States Dollars (USD 30,030.-) shares each».

Because of the Company holding after such contribution 68% of the shares of UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of Luxembourg, to the Company, a company with registered office in Luxembourg and against the issue of newly issued shares in the Company, prenamed, the notary refers to article 4-2 of the law of 29th December 1971 which provides for a capital duty exemption.

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at 7,000.- EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le 24^e jour du mois de novembre à 10.15 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de CMP HOLDINGS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 2 juin 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial»), numéro 583 du 29 juillet 1999. Les statuts ont été modifiés plusieurs fois et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant du 30 novembre 1999 publié au Mémorial n° 85 du 26 janvier 2000.

L'assemblée est présidée par Dennis Bosje, demeurant à Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire et comme scrutateur Paul De Haan, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique représenté ainsi que le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les sept cent vingt-trois (723) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Augmentation du capital social émis de la Société pour le porter de vingt et un millions sept cent onze mille six cent quatre-vingt dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 21.711.690,-) à cent trente-trois millions deux cent treize mille quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 133.213.080,-) par l'émission de trois mille sept cent treize (3.713) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de trente mille trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030,-) chacune.

B. Souscription et libération des parts à émettre par CMP INTERMEDIATE HOLDINGS, S.à r.l. et modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société pour le porter de vingt et un millions sept cent onze mille six cent quatre-vingt dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 21.711.690,-) à cent trente-trois millions deux cent treize mille quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 133.213.080,-) par l'émission de trois mille sept cent treize (3.713) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de trente mille trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030,-) chacune, devant être souscrites par CMP INTERMEDIATE HOLDINGS, S.à r.l., une société constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg («CMPIH»).

Les nouvelles parts sociales auxquelles il est fait référence ci-dessus ont été souscrites et entièrement libérées ensemble avec une prime d'émission par CMPIH, représentée par Dennis Bosje conformément à une procuration datée du 24 novembre 2005.

Les apports faits en contrepartie de l'émission de parts sociales dans la Société par CMPIH représentent quatre millions six cent vingt et un mille six (4.621.006) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-

Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune, représentant environ soixante-huit pour cent (68%) du capital social émis de UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l.

Les apports faits à la Société ont été évalués à deux milliards trois cent dix millions quatre cent cinquante-six mille sept cent quatre-vingt-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique et cinquante-quatre cents (USD 2.310.456.796,54), dont cent onze millions cinq cent un mille trois cent quatre-vingt dix dollars des Etats-Unis d'Amérique et cinquante-quatre cents (USD 111.501.390,-) sont alloués au capital social, le solde étant alloué à la prime d'émission. Un montant correspondant à onze millions cent cinquante mille cent trente-neuf dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 11.150.139,-) sera alloué à la réserve légale qui aura par la suite atteint le niveau requis par la loi. Ce montant est débité du compte prime d'émission.

Les parts apportées sont libres de tous privilèges ou gage et il n'existe aucune restriction à la cessabilité de ces parts de UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l. à la Société.

L'apport en nature mentionné ci-dessus a fait l'objet d'une évaluation par le conseil de gérance en vertu d'un rapport du 24 novembre 2005 qui restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Preuve du transfert à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation précitée du capital social, il est décidé de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

«Le capital de la Société est fixé à cent trente-trois millions deux cent treize mille quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 133.213.080,-), représenté par quatre mille quatre cent trente-six (4.436) parts sociales, ayant une valeur nominale de trente mille trente dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 30.030,-) chacune.»

Comme la Société détient après cet apport 68% des parts de UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon le droit luxembourgeois, à la Société, une société ayant son siège social à Luxembourg et contre l'émission de nouvelles parts dans la Société, prénommée, le notaire se réfère à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes sont évalués à 7.000,- EUR.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture des présentes les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire.

Signé: D. Bosje, P. De Haan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2005, vol. 150S, fol. 92, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2005.

J. Elvinger.

(114025.3/211/150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

DUAL INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 82.158.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04776, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110112.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

A.J.L. ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 64.012.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110095.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

CLEVELAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.965.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2005, réf. LSO-BL03520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(110081.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

JESMOND BENELUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 36.850.

RECTIFICATIF

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 11 mai 2005

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale statutaire, à savoir:

Administrateurs:

- Monsieur Jan Vermeulen, Schaliënhostraat 25, B-8570 Vichte, Belgique,
- Monsieur John Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,
- SOLON DIRECTOR LIMITED, TK House, Bayside Executive Park, West Bay Street & Blake Road, Nasau, Bahamas.

Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Ignace Taelman, Heye 1, B-8581 Kerkhove, Belgique.

Luxembourg, le 26 octobre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2005, réf. LSO-BJ06536. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110068.3/631/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

DESTINATION PARTICIPATION S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.181.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(110085.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

TERRE ROUGE INVESTISSEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.775.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

Pour la société

Signature

(110088.3/1091/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

NAXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.224.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04105, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110086.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

NAXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.224.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04107, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110084.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

NAXIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 83.224.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2005, réf. LSO-BL04110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110083.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

PRIVILEGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.837.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110098.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

GENETRON A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 35.368.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04774, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110106.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

GENETRON A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 35.368.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04772, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110105.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

PLATINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel.
R. C. Luxembourg B 28.654.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110100.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

TOPVEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 41.406.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110103.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

EUROPEAN ADVISORS OF TRANSPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 45.703.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04782, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110114.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

OIL OBJECT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 59.317.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04784, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110116.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

GOMA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue Pescatore.
R. C. Luxembourg B 61.564.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2005, réf. LSO-BL04786, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110118.3/1285/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

EURO-AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Mertert, 36, route de Wasserbillig.
R. C. Luxembourg B 38.726.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04353, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 décembre 2005.

Signature.

(110168.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

METRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 73.790.

In the year two thousand five, on the tenth day of October.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Mikael Holmberg, Deputy Managing Director of BANQUE INVIK S.A., residing in Leudelange.

Acting in the name and on behalf of the board of directors of METRO INTERNATIONAL S.A., a Luxembourg limited public liability company (société anonyme) with registered office at 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 73.790 (hereafter the Company).

Pursuant to the resolutions taken by the board of directors of the Company on September 15th, 2005 (the Resolutions).

A copy of the minutes of the Resolutions, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing person, representing the board of directors of the Company pursuant to the Resolutions, requested the notary to record the following statements:

1. The Company was incorporated under the laws of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Luxembourg), on December 29th, 1999, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* No. 261 dated April 6th, 2000. The articles of association of the Company (the Articles) were amended several times and the last time by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, on July 6th, 2005, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations*.

2. Article 5 of the Articles reads as follows:

«The Company has an issued capital of one hundred thirty-one million five hundred and two thousand and thirty-one United States Dollars and twenty-five cents (USD 131,502,031.25), divided into two hundred sixty-three million four hundred and eighty-two thousand nine hundred seventy-nine (263,482,979) Class A voting shares, each without par value and two hundred sixty-two million five hundred twenty-five thousand and one hundred and forty-six (262,525,146) Class B non-voting shares, each without par value.

The authorised share capital of the Company is set at four hundred and fifty million US Dollars (USD 450,000,000.-), divided into nine hundred million and one (900,000,001) Class A voting shares and eight hundred and ninety-nine million nine hundred and ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine (899,999,999) Class B non-voting shares, each without par value.

The board of directors is authorised and empowered to:

- Realise any increase of the corporate capital within the limits of the authorised capital in one or several successive tranches, by the issuing of new shares against payment in cash or in kind, by conversion of claims or in any other manner;
- Determine the place and date of the issue or the successive issues, the issue price, the terms and conditions of the subscription of and paying up of the new shares;
- Remove or limit the preferential rights of the shareholders in case of issue of shares against payment in cash.

This authorisation is valid for a period expiring 5 (five) years after the date of publication of the deed of May 31, 2005 and it may be renewed by a general meeting of shareholders for those shares of the authorised corporate capital which up to then will not have been issued by the board of directors.

Following each increase of the corporate capital realised and duly stated in the form provided by law, the first paragraph of Article 5 will be modified so as to reflect the actual increase; such modification will be recorded in authentic form by the board of directors or by any person duly authorised and empowered by it for this purpose.»

3. The board of directors of the Company, in the Resolutions on September 15th, 2005, resolved *inter alia* to:

(i) increase the Company's share capital from one hundred thirty-one million five hundred two thousand thirty-one United States Dollars and twenty-five cents (USD 131,502,031.25) to one hundred thirty-one million five hundred thirty-seven thousand eight hundred twenty-one United States Dollars and seventy-five cents (USD 131,537,821.75) by issuing seventy-one thousand five hundred and eighty-one (71,581) Class A voting shares and seventy-one thousand five hundred and eighty-one (71,581) Class B non-voting shares, each without par value (the New Shares) to certain Directors and Non-Directors of the Company, the New Shares having been subscribed for and paid up in cash by the Subscribers as detailed in the Resolutions;

(ii) suppress, for the purpose of the above increase in capital and in accordance with article 32-3(5) of the law on commercial companies dated August 10th, 1915, as amended and the Articles, the preferential rights of the existing shareholders of the Company in respect of the New Shares; and

(iii) appoint and empower, with full power of substitution, Mr Mikael Holmberg, Deputy Managing Director of BANQUE INVIK S.A. (Luxembourg), residing in Leudelange, to appear as the representative of the board of directors of the Company before the undersigned notary to record the increase of the share capital of the Company so effectuated in notarial form, to amend the first paragraph of Article 5 of the Articles and to do any formalities and to take any actions which may be necessary and proper in connection therewith.

4. All the New Shares having been subscribed and paid up in cash by the Subscribers, the total sum of thirty-five thousand seven hundred and ninety United States Dollars and fifty cents (USD 35,790.50) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary who confirms this.

5. The contributions in cash so made in an aggregate amount of thirty-five thousand seven hundred ninety United States Dollars and fifty cents (USD 35,790.50) to the Company are allocated to the nominal share capital account of the Company.

6. As a consequence of the increase of the share capital of the Company, the first paragraph of Article 5 of the Articles is amended so as to have the following wording:

«**Art. 5. Corporate Capital.** The Company has an issued capital of one hundred thirty-one million five hundred thirty-seven thousand eight hundred twenty-one United States Dollars and seventy-five cents (USD 131,537,821.75), divided into two hundred sixty-three million five hundred fifty-four thousand five hundred and sixty (263,554,560) Class A voting shares, each without par value and two hundred sixty-two million five hundred ninety-six thousand seven hundred twenty-seven (262,596,727) Class B non-voting shares, each without par value.»

Costs

The expenses, costs remuneration and charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately two thousand Euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading the present deed to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said appearer signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le dix octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Mikael Holmberg, Deputy Managing Director of BANQUE INVIK S.A. (Luxembourg), demeurant à Leudelange.

Agissant au nom et pour le compte du conseil d'administration de METRO INTERNATIONAL S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 73.790 (ci-après la Société).

Conformément aux décisions prises par le conseil d'administration de la Société en date du 15 septembre 2005 (les Résolutions).

Une copie de procès-verbal desdites décisions, restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le comparant, représentant le conseil d'administration de la Société conformément aux résolutions, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

1. La société a été constituée sous le droit luxembourgeois suivant un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), le 29 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No. 261 du 6 avril 2000. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, le 6 juillet 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

2. L'article 5 des Statuts a la teneur suivante:

«La société dispose d'un capital social émis de cent trente et un millions cinq cent deux mille trente et un virgule vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 131.502.031,25), représenté par deux cent soixante-trois millions quatre cent quatre-vingt-deux mille neuf cent soixante-dix-neuf (263.482.979) actions de Catégorie A avec droit de vote et deux cent soixante-deux millions cinq cent vingt-cinq mille cent quarante-six (262.525.146) actions de Catégorie B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale.

Le capital autorisé de la Société est fixé à quatre cent cinquante millions de dollars américains (USD 450.000.000,-), divisé en neuf cent millions et une (900.000.001) actions de Catégorie A avec droit de vote et huit cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (899.999.999) actions de Catégorie B sans droit de vote, toutes sans valeur nominale.

Le conseil d'administration est autorisé et mandaté de:

- Réaliser toute augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par émission d'actions nouvelles, libérées par voie de versements en espèce ou d'apports en nature, par transformation de créances ou de toute autre manière;

- Fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- Supprimer ou limiter le droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cas émission d'actions contre apport en espèces.

Cette autorisation est valable pour une période de 5 (cinq) ans après la date de publication de l'acte du 31 mai 2005 et elle peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici là n'auraient pas été émises par le conseil d'administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa du présent article se trouve modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ces fins.»

3. Le conseil d'administration a décidé, dans les Résolutions du 15 septembre 2005, entre autres:

(i) d'augmenter le capital social de cent trente et un millions cinq cent deux mille trente et un virgule vingt-cinq dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 131.502.031,25) à cent trente et un millions cinq cent trente-sept mille huit cent vingt

et un virgule soixante-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 131.537.821,75) par l'émission de soixante et onze mille cinq cent quatre-vingt-un (71.581) actions de Catégorie A avec droit de vote et soixante et onze mille cinq cent quatre-vingt-un (71.581) actions de Catégorie B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale (les Nouvelles Actions) à certains Administrateurs et Non-Administrateurs (les Souscripteurs), les Nouvelles Actions ayant été souscrites et entièrement libérées par les Souscripteurs comme il est décrit dans les Résolutions,

(ii) de supprimer, dans le cadre de l'augmentation de capital ci-dessus et conformément à l'article 32-3(5) de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, et aux Statuts, les droits de souscription préférentiels des actionnaires existants concernant les Nouvelles Actions, et

(iii) de nommer et de mandater, avec pouvoir de substitution, Monsieur Mikael Holmberg, Deputy Managing Director de la BANQUE INVIK S.A. (Luxembourg), pour représenter le conseil d'administration de la Société devant le notaire soussigné afin d'acter l'augmentation de capital de la Société ainsi réalisée, de modifier le premier alinéa de l'article 5 des Statuts et d'effectuer toutes les formalités et de prendre toutes les actions jugées nécessaires et appropriées dans le cadre de cette augmentation de capital.

4. Toutes les Nouvelles Actions ayant été souscrites et libérées en espèces par le Souscripteur, la somme totale de trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 35.790,50) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire soussigné qui le confirme.

5. Les apports en espèce d'un montant global de trente-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix virgule cinquante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 35.790,50) à la Société sont alloués au compte capital social de la Société.

6. En conséquence de l'augmentation du capital social de la Société, le premier alinéa de l'Article 5 des Statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

«**Art. 5. Capital Social.** La Société dispose d'un capital social émis de cent trente et un millions cinq cent trente-sept mille huit cent vingt et un virgule soixante-quinze dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 131.537.821,75), représenté par deux cent soixante-trois millions cinq cent cinquante-quatre mille cinq cent soixante (263.554.560) actions de Catégorie avec droit de vote et deux cent soixante-deux millions cinq cent quatre-vingt-seize mille sept cent vingt-sept (262.596.727) actions de Catégorie B sans droit de vote, chacune sans valeur nominale.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société à la suite du présent acte sont estimés à deux mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: M. Holmberg, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 octobre 2005, vol. 150S, fol. 33, case 12. – Reçu 296,08 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2005.

J. Elvinger.

(114033.3/211/171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

**CEREP ASNIERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CEREP INVESTMENT SEVEN, S.à r.l.).**

Registered office: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 104.647.

In the year two thousand and five, on the sixth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the sole unitholder of CEREP INVESTMENT SEVEN, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office at L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal, inscribed at the Trade Register Office in Luxembourg at section B under number 104.647, incorporated by deed enacted on 24th November, 2004 and published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 188 dated 2 March, 2005.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist, residing at Messancy, Belgium.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mr Hubert Janssen, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The sole unitholder represented and the number of shares held by him, are shown on an attendance list. That list as well as the proxy, signed by the appearing party and by the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 250 (two hundred and fifty) units of EUR 50.- (fifty Euro) each, representing the whole unit capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the agenda of which the sole unitholder has been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is as follows:

Agenda:

1.- Change of the name of the Company into CEREP ASNIERES, S.à r.l. and related amendment of article four of the Articles of Association in order to reflect such decision.

2.- Change of the company's financial year closing date, from December 31st to June 30th, and related amendment of article fifteen of the Articles of Association in order to reflect such decision.

After the foregoing was approved by the sole unitholder, the following resolution has been taken:

First resolution

It is resolved to change the name of the Company from CEREP INVESTMENT SEVEN, S.à r.l. to CEREP ASNIERES, S.à r.l.

As a consequence of the foregoing resolution, it is resolved to amend article 4 of the Articles of Association to read as follows:

«**Art. 4.** The Company will have the name CEREP ASNIERES, S.à r.l.»

Second resolution

It is resolved to change the company's financial year closing date, from December 31st to June 30th with retroactive effect, so that the first closing date will be fixed at June 30th, 2005 instead of December 31st, 2005. As a consequence, the first financial year will run from November 24th, 2004 to June 30th, 2005.

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend article fifteen of the Articles of Association to give the following wording:

Art. 15. «The Company's financial year starts on the first of July and ends on the thirtieth of June of each year.»
There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le six octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé de la société à responsabilité limitée CEREP INVESTMENT SEVEN, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, à la section B sous le numéro 104.647, constituée suivant acte reçu le 24 novembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 188 du 2 mars 2005.

L'assemblée est présidée par M. Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- L'associé unique ici représenté et le nombre de parts sociales qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste ainsi que la procuration, une fois signées par le comparant et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 250 (deux cent cinquante) parts sociales de EUR 50,- (cinquante euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'associé unique a été préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de dénomination de la Société en CEREP ASNIERES, S.à r.l. et modification afférente de l'article 4 des statuts afin de transcrire cette décision.

2.- Changer la date de clôture de l'exercice social du 31 décembre au 30 juin et modification afférente de l'article 15 des statuts afin de transcrire cette décision.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'associé, la résolution suivante a été prise:

Première résolution

Il est décidé de changer la dénomination de la Société de CEREP INVESTMENT SEVEN, S.à r.l. en CEREP ASNIERES, S.à r.l.

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La Société a comme dénomination CEREP ASNIERES, S.à r.l.»

Deuxième résolution

Il est décidé de changer la date de clôture du 31 décembre au 30 juin, avec effet rétroactif de sorte que la première clôture ait lieu le 30 juin 2005 au lieu du 31 décembre 2005. Ainsi, le premier exercice social débutera le 24 novembre 2004 et se terminera le 30 juin 2005.

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 15 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 15. «L'exercice social commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de chaque année.»
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, vol. 150S, fol. 28, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2005.

J. Elvinger.

(114038.3/211/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

UNITED LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 85.273.

In the year two thousand and five, on the 7th day of the month of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the sole associate of UNITED LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 20th December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial»), number 600 of 17th April 2002.

The meeting was presided by Dennis Bosje residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and as scrutineer Paul De Haan residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

1. The sole associate represented and the number of shares held by him are shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary and the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to this document to be filed with the registration authorities.

As it appears from said attendance list, all five hundred (500) shares in issue are represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all items of the agenda.

2. The agenda of the meeting is as follows:

A. Increase of the issued share capital of the Company from fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) to three hundred forty-eight million three hundred fifty-three thousand nine hundred United States Dollars (USD 348,353,900.-) by the issue of three million four hundred eighty-three thousand thirty-nine (3,483,039) new shares of a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.

B. Subscription and payment of the shares to be issued by UNITED CONSUMER MEDIA HOLDINGS, S.à r.l. through a contribution in kind of all the assets and liabilities of UNITED CONSUMER MEDIA HOLDINGS, S.à r.l. and consequential amendment of article 5 of the articles of incorporation.

3. It appears from the above that the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on all items of the agenda.

After deliberation the meeting unanimously resolves as follows:

First resolution

It is resolved to increase the issued share capital of the Company from fifty thousand United States Dollars (USD 50,000.-) to three hundred forty-eight million three hundred fifty-three thousand nine hundred United States Dollars (USD 348,353,900.-) by the issue of three million four hundred eighty-three thousand thirty-nine (3,483,039) new shares of a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, to be subscribed for by UNITED CONSUMER MEDIA HOLDINGS, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UCMH, S.à r.l.).

With the approval of the sole associate of the Company, the new shares referred to above have been subscribed and paid in full together with a share premium by UCMH, S.à r.l. represented by pursuant to a proxy dated...

The contribution made against the issuance of shares in the Company by UCMH, S.à r.l. represents a fraction of all its assets and liabilities (universality) (the remaining fraction being allocated as set out below to UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l., a Luxembourg incorporated société à responsabilité limitée with registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UBMF1, S.à r.l.) and UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 2, S.à r.l., a Luxembourg incorporated société à responsabilité limitée with registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UBMF2, S.à r.l.), more fully described hereafter and further referred to in a balance sheet of UCMH, S.à r.l. also set out hereafter:

(a) 3,677,414 shares in VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg incorporated société à responsabilité limitée with registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (VIH, S.à r.l.); and

(b) an intercompany payable with UNITED NEWS DISTRIBUTION, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg having its registered office at 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UND, S.à r.l.) for a total amount of USD 10,573.55.

The contribution to the Company has been valued at two billion three hundred ten million four hundred four thousand three hundred sixty-six United States Dollars and twenty-seven cents (USD 2,310,404,366.27), of which three hundred forty-eight million three hundred three thousand nine hundred United States Dollars (USD 348,303,900.-) are being allocated to the share capital, the balance being allocated to the share premium.

Out of the share premium, thirty-four million eight hundred thirty thousand three hundred ninety United States Dollars (USD 34,830,390.-) shall be allocated to the legal reserve.

The above contribution in kind has been valued by the board of managers pursuant to a report dated 7th November 2005 which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

Such contribution, together with the remaining fraction of assets and liabilities which are simultaneously contributed to UBMF1, S.à r.l. and UBMF2, S.à r.l. against the issue of newly issued shares in UBMF1, S.à r.l. and UBMF2, S.à r.l., constitute all its assets and liabilities as defined in Article 4-1 of the law of 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

All these assets and liabilities contributed (entire property) are documented in the balance sheet of the contributing company, UCMH, S.à r.l. dated today, 7th day of November, 2005, which will remain here annexed, signed by a manager, and hereafter reproduced in order to be an integral part of the deed. Such part of the assets and liabilities contributed to the Company have further been described in a report of the board of managers a copy of which has been signed by the appearing party to be registered with this deed; the remainder of the assets and liabilities of UCMH, S.à r.l. being contributed to UBMF1, S.à r.l. and UBMF2, S.à r.l. as set out above, are described in a report attached to the deed of incorporation of even date herewith of UBMF1, S.à r.l. and UBMF2, S.à r.l.

Contribution

<i>Description</i>	<i>UCMH, S.à r.l. Balance in EUR</i>
Investment in VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.	5,768,635,314.70
Intercompany with UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l.	(10,000.00)
Intercompany with UBMG LTD.	44,313.00
Intercompany with PROFITPORT LTD.	(44,313.00)
Intercompany with UNITED NEWS DISTRIBUTIONS, S.à r.l.	(8,800.00)
Share capital	(1,153,723,400.00)
Share premium	(4,499,520,774.70)
Legal reserve	(115,372,340.00)

Consideration

Three million four hundred eighty-three thousand thirty-nine (3,483,039) shares in the Company with a nominal value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each, issued with a share premium of one billion nine hundred twenty-seven million two hundred seventy thousand seventy-six United States Dollars and twenty-seven cents (USD 1,927,270,076.27) and thirty-four million eight hundred thirty thousand three hundred ninety United States Dollars (USD 34,830,390.-) are being allocated to the legal reserve.

Proof of the transfer of the contributions to the Company was given to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the preceding increase of share capital, it is resolved to amend article 5 of the articles of incorporation so as to read as follows:

«The capital of the Company is fixed at three hundred forty-eight million three hundred fifty-three thousand nine hundred United States Dollars (USD 348,353,900.-) represented by three million four hundred eighty-three thousand five hundred thirty-nine (3,483,539) shares with a par value of one hundred United States Dollars (USD 100.-) each.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its increase of share capital are estimated at 7,000.- EUR.

Because of the contribution of all of the assets and liabilities (nothing withheld or excepted) of UCMH, S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg to the Company, the notary refers to article 4-1 of the law of 29th December 1971 which provides for a capital duty exemption.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le 7^e jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de UNITED LUXEMBOURG INVESTMENTS, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial»), numéro 600 du 17 avril 2002.

L'assemblée est présidée par Dennis Bosje demeurant à Luxembourg.

Il fut désigné comme secrétaire et comme scrutateur Paul De Haan demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique représenté ainsi que le nombre de parts qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant.

Cette liste de présence sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de ladite liste de présence que toutes les cinq cents (500) parts sociales émises sont représentées à la présente assemblée générale de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

2. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

A. Augmentation du capital social émis de la Société pour le porter de cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50.000,-) à trois cent quarante-huit millions trois cent cinquante-trois mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 348.353.900,-) par l'émission de trois millions quatre cent quatre-vingt-trois mille trente-neuf (3.483.039) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune.

B. Souscription et libération des parts à émettre par UNITED CONSUMER MEDIA HOLDINGS, S.à r.l. par l'apport en nature de la totalité des actifs et passifs de UNITED CONSUMER MEDIA HOLDINGS, S.à r.l. et modification consécutive de l'article 5 des statuts.

3. Il résulte de ce qui précède que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Après délibération l'assemblée décide unanimement ce qui suit:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social émis de la Société pour le porter de cinquante mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 50.000,-) à trois cent quarante-huit millions trois cent cinquante-trois mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 348.353.900,-) par l'émission de trois millions quatre cent quatre-vingt-trois mille trente-neuf (3.483.039) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune, devant être souscrites par UNITED CONSUMER MEDIA HOLDINGS, S.à r.l., une société constituée sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UCMH, S.à r.l.).

Avec l'accord de l'associé unique de la Société, les nouvelles parts sociales auxquelles il est fait référence ci-dessus ont été souscrites et entièrement libérées ensemble avec une prime d'émission par UCMH, S.à r.l., représentée par conformément à une procuration datée du...

Les apports faits en contrepartie de l'émission de parts sociales dans la Société par UCMH, S.à r.l. représentent tous ses actifs et passifs (universalité) (la fraction restante étant allouée à UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 1, S.à r.l. tel que exposé ci-après, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg) (UBMF1, S.à r.l.) et UBM FINANCE LUXEMBOURG NO 2, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UBMF2, S.à r.l.), tels que décrits ci-après et mentionnés par ailleurs dans un bilan de UCMH, S.à r.l. également repris ci-après:

(a) 3.677.414 parts sociales dans VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (VIH, S.à r.l.); et

(b) une dette intragroupe envers UNITED NEWS DISTRIBUTIONS, S.à r.l., une société constituée sous le droit luxembourgeois avec son siège social à 17, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg (UND, S.à r.l.) pour un montant total de USD 10.573,55.

Les apports faits à la Société ont été évalués à deux milliards trois cent dix millions quatre cent quarante mille trois cent soixante-six dollars des Etats-Unis d'Amérique et vingt-sept cents (USD 2.310.440.366,27), dont trois cent quarante-huit millions trois cent trois mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 348.303.900,-) sont alloués au capital social, le solde étant alloué à la prime d'émission.

Sur la prime d'émission, seront prélevés trente-quatre millions huit cent trente mille trois cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 34.830.390,-) qui seront affectés à la réserve légale.

Les apports en nature décrits ci-dessus ont été évalués par le conseil de gérance conformément à un rapport daté du 7 novembre 2005 qui restera annexé à cet acte et sera soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Cet apport, ensemble avec la fraction restante des actifs et passifs qui sont simultanément apportés en nature à UBMF1, S.à r.l. et UBMF2, S.à r.l. contre émission de parts sociales nouvelles dans UBMF1, S.à r.l. et UBMF2, S.à r.l., constituent tous ses actifs et passifs tels que définis à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Tous ces actifs et passifs apportés (intégralité de patrimoine) sont documentés par le bilan de la société apporteuse, UCMH, S.à r.l., en date de ce jour 7 novembre 2005, lequel bilan restera ci-annexé, signé par un gérant et ci-après reproduit de sorte à faire partie intégrante du présent acte. La partie des actifs et passifs apportés à la Société ont par ailleurs fait l'objet d'un rapport d'évaluation du conseil de gérance, signé par les parties comparantes, lequel rapport restera ci-annexé pour être soumis avec lui à l'enregistrement; le reste des actifs et passifs de UCMH, S.à r.l. sont

apportés à UBMF1, S.à r.l. et UBMF2, S.à r.l., tel qu'exposé dans un rapport annexé à l'acte de constitution de UBMF1, S.à r.l. et UBMF2, S.à r.l. en même date des présentes.

Apport

<i>Description</i>	<i>UCMH, S.à r.l. Comptes en EUR</i>
Investissement dans VAVASSEUR INTERNATIONAL HOLDINGS, S.à r.l.	5.768.635.314,70
Dettes Intra-groupe envers UNITED MARKET RESEARCH, S.à r.l.	(10.000,00)
Créance Intra-groupe envers UBMG LTD	44.313,00
Dettes Intra-groupe envers PROFITPORT LTD.	(44.313,00)
Dettes Intra-groupe envers UNITED NEWS DISTRIBUTIONS, S.à r.l.	(8.800,00)
Capital social.	(1.153.723.400,00)
Prime d'émission.	(4.499.520.774,70)
Réserve légale.	(115.372.340,00)

Contrepartie

Trois millions quatre cent quatre-vingt-trois mille trente-neuf (3.483.039) parts sociales de la Société avec une valeur nominale de cent dollars de Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune émises avec une prime d'émission d'un milliard neuf cent vingt-sept millions deux cent soixante-dix mille soixante-seize dollars des Etats-Unis d'Amérique et vingt-sept cents (USD 1.927.270.076,27) et trente-quatre millions huit cent trente mille trois cent quatre-vingt-dix dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 34.830.390,-) étant alloués à la réserve légale.

Preuve du transfert des apports à la Société a été donnée au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation précitée du capital social, il est décidé de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

«Le capital de la Société est fixé à trois cent quarante-huit millions trois cent cinquante-trois mille neuf cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 348.353.900,-), représenté par trois millions quatre cent quatre-vingt-trois mille cinq cent trente-neuf (3.483.539) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 100,-) chacune.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes sont évalués à 7.000,- EUR.

En raison de l'apport de la totalité des actifs et passifs (rien n'étant retenu ou exclu) de UCMH, S.à r.l., une société constituée sous le droit luxembourgeois, à la Société, le notaire se réfère à l'article 4-1 de la loi du 29 décembre 1971 qui prévoit une exemption du droit d'apport.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture des présentes les membres du bureau ont signé ensemble avec le notaire.

Signé: D. Bosje, P. De Haan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2005, vol. 150S, fol. 68, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2005.

J. Elvinger.

(114166.3/211/216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2005.

FIDUCIAIRE MANACO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 19.797.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2005.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

V. Arno' / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(110181.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

TRACTEBEL ENGINEERING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 35.762.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 2 juin 2004

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de nommer définitivement Monsieur Philippe Broquet, appelé provisoirement en qualité de commissaire par le conseil d'administration du 30 janvier 2004 pour achever le mandat de Monsieur Paul Jacques. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Egalement sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale décide, à l'unanimité des voix, de nommer définitivement Monsieur Adriano Spezi, appelé provisoirement en qualité d'administrateur par le conseil d'administration du 30 janvier 2004 pour achever le mandat de Monsieur Guy Kessler. Ce mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRACTEBEL ENGINEERING LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04547. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110138.3/514/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

TRACTEBEL ENGINEERING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 35.762.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration de la séance du 31 août 2005

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Louis Delcroix de son mandat d'administrateur. En vue d'assurer la continuité de la gestion de la société, le conseil d'administration confie provisoirement l'exercice de ce mandat à Monsieur Yanick Bigaud, qui accepte. Monsieur Yanick Bigaud exercera les mêmes pouvoirs de représentation que ceux antérieurement dévolus à Monsieur Louis Delcroix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRACTEBEL ENGINEERING LUXEMBOURG S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E., Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110141.3/514/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

EUROTRANSNORD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9510 Wiltz, 3, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 96.160.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04354, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 décembre 2005.

Signature.

(110169.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

**THEATRE NATIONAL DU LUXEMBOURG PRODUCTIONS, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 194, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 70.965.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2005, réf. LSO-BL05438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(110189.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

28320

PORTLUX-PLATRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2263 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 104.136.

—
EXTRAIT

Suite à une cession de parts sociales dûment approuvée par les associés et dûment signifiée à la société, le capital social fixé à 12.400,- EUR, représenté par 100 parts sociales, entièrement souscrites et libérées, se repartit comme suit:

Monsieur Paulo Manuel Soeiro Patricio, cent parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2005.

PORTLUX-PLATRE, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04544. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(110147.3/514/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

AM DUERF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 163, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 67.169.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 décembre 2005.

Signature.

(110161.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

AM DUERF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 163, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 67.169.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 décembre 2005.

Signature.

(110163.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

FLEURS PÜTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6114 Junglinster, 12, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 67.595.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2005, réf. LSO-BL04355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 19 décembre 2005.

Signature.

(110170.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2005.
